

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET D'AUTOBUS SIERRE - MONTANA - CRANS (SMC) S.A.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

10 juin 2008, à 11 h, à l'Hôtel Aïda à Crans-Montana,

selon l'ordre du jour suivant:

1. Contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'année 2007
4. Rapport de l'organe de révision
5. Décisions: – approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2007
– décharge au conseil d'administration

– Le conseil d'administration propose:

1. d'approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes et bilan de l'exercice 2007, tels que présentés,
2. de prendre acte du rapport de l'organe de révision et de donner décharge au conseil d'administration de sa gestion pour 2007,
3. d'utiliser le solde créditeur du compte «Bouclément» s'élevant à Fr. 3 155 829.75 comme suit:

a) dividende	Fr. 225 000.—
b) tantième	Fr. 5 250.—
c) report à compte nouveau	Fr. 2 925 579.75
	<u>Fr. 3 155 829.75</u>

6. Nomination statutaire
7. Rapport du directeur
8. Divers.

Crans-Montana, le 25 mars 2008

Le conseil d'administration